



Département du Tarn
Service Sports et Action pour la jeunesse
« Chéquier Collégien »
35 Lices Georges Pompidou
81013 Albi Cedex 9
Tél. : 05 63 45 65 76
chequiercollegien@tarn.fr

Chéquier collégien 2023 - 2024
Bordereau de retour des chèques
« Activités sportives des collèves »

Attention ! Ce bordereau est à compléter et à retourner accompagné des chèques à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 31 octobre 2024**.

Le Département remboursera les chèques « Activités sportives des collèves » jusqu'à 23 €, **dans la limite du coût de la licence.**

Merci de joindre un justificatif du montant de la licence. Lors de votre première demande de remboursement ou en cas de changement de coordonnées bancaires, merci également de joindre un RIB. Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré.

Nom de l'association	
Nombre de chèques retournés :	
Montant total chèques « Activités sportives des collèves » et montant de la licence € x =€

Je soussigné(e), Nom _____, Prénom _____

Certifie exactes les informations figurant ci-dessus.

Date, signature et cachet de l'Association

WWW.TARN.FR